Rapporté—Exercice 1893		$2733.12
" " 1894		1964.54
SYNDICATS : Salaires	$ 830.00	
Frais de voyages	1120 47	
	$1950.47	
		$1950 47
		$6648 13
ECOLE DE LAITERIE : Construction	$ 313 64	
Dépenses annuelles	1679.34	
	$1992 98	
		$1992.98
Ensemble		$8641.11
Les dépenses à la charge de l'Exercice 1893		$2733 12
Total des dépenses payées à la charge de l'Exercice 1894		$5907.99

PASSIF RESTANT À ACQUITTER.—1894.

SOCIÉTÉ (1)	$788 60
SYNDICATS	284.84
ECOLE	789.16
	$1862.60

Audité et trouvé correct.

St Joseph de Beauce, 5 décembre 1894

C. D. TYLEE,
J. DE L. TACHÉ, } Auditeurs.

(1) Cette somme de $788.60 restant due par la société en 1894, de même d'ailleurs que celle de $817.10 restée due en 1893, ne provient pas du fait que la société aurait dépassé ses prévisions budgétaires en 1894, non plus qu'en 1893, mais simplement du fait qu'elle se trouve forcée de faire des avances pour assurer le service de l'Inspection des Syndicats, dont

Les dépenses payées en 1893 dépassaient les Recettes de.....$788.17
Et " " 1894 " " 950.47

Pour éviter à l'avenir ce déficit apparent dans ses comptes de fin d'année, la société a prié Monsieur le Ministre de l'Agriculture à Québec de faire porter à deux mille six cents piastres l'octroi annuel du service d'Inspection des Syndicats.